Jeunes en librairie - Fé Nèt Livr

Inscription du projet sur Adage avant le 28 août → Commission de sélection le 04 septembre et notification acceptation → Réunion d'information avec LRDL entre le 16 septembre et le 10 octobre → **Pour le second degré:** autorisation Pass Culture signée par le chef d'établissement à renvoyer avant le 21 septembre → Planning prévisionnel des rencontres et sorties défini avant le 30 novembre → Rencontre en librairie avant le 31 mai → Rencontre intervenant(s) avant le 30 juin → Envoi du bilan et photos à LRDL dès la fin des rencontres/sorties

JEUNES EN LIBRAIRIE

FÉ NÈT LIVR

Dispositif financé par la DAC Réunion, La Région et la Sofia + Passculture pour rencontres du 2nd degré

RENCONTRE AVEC 1 OU 2 PROFESSIONNEL(S) DU LIVRE

(auteur, illustrateur, graphiste,éditeur...)

-Choix de l'intervenant par l'enseignant puis communiqué à LRDL

-Organisation de la ou des rencontres par LRDL: **elles doivent être faites avant le 30 juin**

-Pour le second degré : faire une demande Pass culture à LRDL qui devra être a minima préréservée sur Adage au plus tard le 19 décembre

- Si possible, prendre des photos

DÉFINITION DU PROJET

- Plusieurs ressources sont mises à disposition (fiches d'acitivité, capsules vidéo, livret...)
- En cas de difficultés sur la saisie du projet sur Adage : contacter Gilles Broye
- Pour le Passculture: contacter LRDL

VISITE EN LIBRAIRIE

- Liste des librairies fournie par LRDL à l'enseignant
- Choix de la librairie par l'enseignant et communiqué à LRDL
- Organisation de la visite par LRDL selon disponiblités communiquées par l'enseignant (**elle doit être faite au plus tard le 31 mai)**
- Remise d'un chèque-lire de 30 € par élève par LRDL directement à la librairie en amont de la visite
- Si possible, prendre des photos

VISITE EN BIBLIOTHÈQUE / MÉDIATHÈQUE

-Pas obligataoire mais peut être couplée avec la visite en librairie - ou la rencontre avec le ou les intervenants peut y être organisée

-Choix de la bibliothèque/médiathèque par l'enseignant

-Organisation de la visite par LRDL selon disponiblités communiquées par l'enseignant

-Si possible, prendre des photos